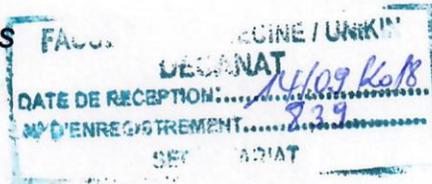


Kinshasa, le 11/09/2018



DIRECTION GENERALE



N/Réf. : UNIKIN/CUK/DG/MD/MRJR/A1/ ²³⁵⁹ /BIS/2018

Transmis copie pour information :

- Membres du Comité Directeur des CUK
 - Chefs des Départements (Tous)
 - Comité d'Hygiène CUK
- Tous à KINSHASA XI

Objet : *Transmission document sur
l'organisation du Comité d'Hygiène
des CUK.*

✓ A Monsieur le Doyen
de la Faculté de Médecine de l'UNIKIN
à KINSHASA XI

Monsieur le Doyen,

La Direction des Cliniques Universitaires de Kinshasa vous transmet le document sur l'organisation du Comité d'Hygiène des Cliniques Universitaires de Kinshasa.

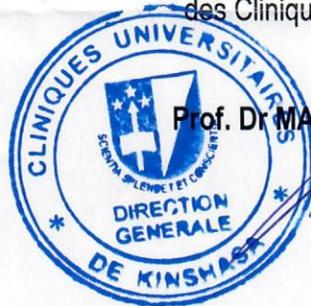
Nous vous rassurons que vous aurez régulièrement le rapport sur l'hygiène hospitalière des Cliniques Universitaires de Kinshasa.

Nous comptons aussi sur votre appui afin de faire rayonner nos Cliniques Universitaires qui doivent être la référence en République Démocratique du Congo.

Veillez agréer, Monsieur le Doyen, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Vice-Doyen et Médecin Directeur
des Cliniques Universitaires de Kinshasa

Prof. Dr MAKULO RISSASSY Jean Robert





DIRECTION GENERALE

COMITE D'HYGIENE DES CLINIQUES UNIVERSITAIRES DE KINSHASA

1. CONSTAT SUR L'HYGIENE AUX CLINIQUES UNIVERSITAIRES
2. RESTRUCTURATION DU COMITE D'HYGIENE
3. MISSIONS
4. TACHES
5. BUDGET DE FONCTIONNEMENT
6. CONCLUSION

1. CONSTAT SUR L'HYGIENE AUX CLINIQUES UNIVERSITAIRES

Le Comité Directeur a réuni les membres du Comité d'Hygiène pour examiner la situation de l'hygiène hospitalière aux Cliniques Universitaires de Kinshasa. Le constat est le même que celui qui a été fait lors de l'élaboration des états de lieux des Cliniques Universitaires de Kinshasa en Février 2016. Il a été noté ce qui suit :

- Vétusté du bâtiment
- Approvisionnement irrégulier en eau par la Regideso
- Vétusté des sanitaires et du système d'évacuation
- Malpropreté des locaux et certains couloirs des Cliniques Universitaires

A ce constat fait en 2016 lors des états de lieux des CUK, il faut ajouter ce qui suit :

- Le non opérationnalité du Comité d'Hygiène
- l'insuffisance des techniciens de surface commis à cette tâche, la plupart étant des temporaires.
- L'insuffisance de l'équipement et des matériels de travail pour accomplir cette tâche.
- Le manque de formation des techniciens de surface.

2. RESTRUCTURATION DU COMITE D'HYGIENE

Le Comité d'Hygiène sera désormais constitué d'un Comité de Coordination et des Comités au niveau de département constituant les points focaux au niveau de chaque département.

Voici donc la composition du Comité de Coordination de l'hygiène hospitalière aux CUK. :

- Coordonnateur Titulaire : Dr BUNGU KAKALA
- Coordonnateur Adjoint : Dr LONGOKOLO
- Chargé (e) de l'hygiène hospit. : KAMFWA MASANGU (Directrice du Nursing)
- Chargé Adjoint de l'hygiène hospitalière : YAMBA KABAAM OMES
- Secrétaire du Comité d'hygiène : MANZEMBI TONGO Christiane
- Secrétaire Adjoint du Comité d'Hygiène : NGAIMA GEBANGA
- Chargé des Finances du Comité d'Hygiène : Marthe KALONDA (DNA)

Dans chaque département, nous aurons des Comités d'hygiène du département qui sont les points focaux du Comité d'hygiène du département.

Ce Comité d'hygiène du département est composé de :

- Infirmier en Chef
- Les infirmiers Chef de Poste
- 2 membres par département
- Tous les techniciens de surface et assainisseurs affectés dans ce département.

Voici donc les 2 membres par département qui sont dans le Comité d'hygiène de chaque département

- Médecine Interne : MBIKI DIAMBOMBA et BEKEMBE MBEMBA
- Gynéco-Obstétrique : MUHETA MBUKU et BEKELE NGBIA
- Chirurgie : NSILULU et MUTOMBO KALALA
- Anesthésie-Réanim. : SENGA Isabelle et IPEO
- Odonto-Stomatologie : SWASWA MASSAMBA et KWEKENDA NDONGALA
- Pédiatrie : NYEMBA KADIMA et MUNGANGA MUHAU
- Médecine Physique : SHONGANIA AKILA et PEMBELE MOLO ILO
- Spécialités : LWANO KAHOSAKUA
- Salle des Urgences : intégrées : MBOLIDE INIPAYE et NDAYA TAMBUETU
- Anatomie-Pathologie : KIKWEDI MOKE Gabriel et Dr. NSEYA TSHIMANGA Sylvie
- Médecine Tropicale : NSILULU BASILWA
- Biologie Médicale : KADIMA NGALA Jacques et PELASIMBA MAMPA
- Pharmacie : Véronique NZALE

3. MISSION : MAINTENIR L'HOPITAL PROPRE ET ASSAINI

4. TACHES

- Tenir les réunions hebdomadaires sur l'évaluation de l'hygiène hospitalière et faire rapport au Comité Directeur.
- Veiller à l'approvisionnement régulier de tous les intrants nécessaires pour l'entretien du bâtiment (désinfectants, savon, esprit de sel, solution de javel, insecticide) sans connaître une rupture de stock.
- Veiller à l'équipement de Comité d'hygiène par l'achat de l'outil de travail (coupe-coupe, tondeuse, brouette, botte, tenue, râteau, ramassage feuille, bac poubelle, pelle, fil à traçage, poubelle à couvercle, échelle, brosse de rue, ballais long, poubelle simple sans couvercle, torchons, raclette.
- Veiller sur l'hygiène du personnel soignant (tenue, présence de lavabo, du savon technique de lavage des mains ...)

- Assurer le nettoyage régulier autant des fois que possible du bâtiment par jour (sol, murs, plafond, latrines ...)
- Veiller avec la Direction Technique à la fourniture permanente de l'eau à l'hôpital
- Veiller avec la Direction Technique à la bonne gestion de tous les déchets hospitaliers (solides, liquides plastic ...)
- Assurer avec la Direction Technique de l'assainissement du milieu hospitalier et de ses environs (absence des hautes herbes, absence d'immondices, propreté de la cours, absence de flaques d'eau, évacuation des eaux usées, vidange des fosses septiques).
- Veiller avec la Direction Technique sur la propreté de la morgue (désinfection hebdomadaire de la morgue, nettoyage de la morgue)
- Veiller avec la Direction Technique sur le nettoyage régulier des draps de lits, rideaux etc.
- Veiller à la bonne gestion des fonds alloués au Comité d'Hygiène afin de dégager de l'argent pour améliorer la prime des techniciens de surface sachant que l'allocation des fonds sera toujours conditionnée par la justification des frais du mois précédent.
- Elaborer mensuellement le rapport sur l'évaluation de l'état de l'hygiène à transmettre au Comité Directeur.
- Faire des audits régulièrement sur la pratique d'hygiène (les techniques de désinfection, de stérilisation etc...).
- Proposer des thèmes de référence en vue de former les membres.
- Elaborer des protocoles des soins et différentes procédures de pratique d'hygiène.

5. BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Les fonds alloués au Comité d'Hygiène proviendront de :

- 40% de la caisse de péréquation
- 20% des frais de Kit d'hygiène que le malade paie.
- 20% des frais administratifs payés par les firmes pharmaceutiques.
- Dons et legs.

6. CONCLUSION

L'hygiène hospitalière constitue l'une des priorités du Comité Directeur afin d'avoir un hôpital propre et assaini.

Le défi est grand, mais avec la volonté de chacun et de nous tous, nous pouvons atteindre l'objectif.

Fait à Kinshasa, le 03/09/2018.

POUR LA DIRECTION DES CUK



Prof. Dr MAKULO RISSASSY Jean Robert
Médecin Directeur